

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 10 mai 2016, à 19h00.

Présents :	Le maire	John Saywell
	La conseillère :	Louise Gorman
	Les conseillers :	Michel Perreault Claude Cadieux Robert D'Auzac Daniel Gauthier Sébastien Gros
	Le directeur général:	Jean-François Bertrand

Absent(s) :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h05 par John Saywell, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Suite à la demande formulée par Monsieur Michel Perreault, le président d'assemblée accorde à celui-ci la permission d'enregistrer les délibérations.

2016-05-99 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié :

Affaires nouvelles

- 11.1 Avis de motion – Règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur le territoire de la Municipalité ;
- 11.2 Résolution - Regroupement d'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus ;
- 11.3 Résolution - Contribution à la Croix rouge canadienne qui intervient auprès des citoyens de Fort McMurray ;
- 11.4 Résolution - Aide financière à l'organisme Moisson Laurentides.

2016-05-100 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2015

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 3 mai 2016 soit approuvé tel que déposé.

Il est proposé par le conseiller Michel Perreault et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORTS DES COMITÉS

Le rapport du comité des de développement communautaire est déposé.

FINANCES ET ADMINISTRATION

2016-05-101 Résolution - Approbation des comptes à payer au 30 avril 2016

Il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 280 282,51 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité

2016-05-102 Résolution - Utilisation des compensations 2015 du MTQ en vertu du PAERRL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 405 893 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés (*avant la fin juin 2016*) pour le dépôt de la reddition des comptes à l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

EN CONSÉQUENCE, , il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu et adopté que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité

2016-05-103 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2016 selon l'article 176.4 du Code municipal

Le conseil municipal prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2016.

Le conseiller Robert D'Auzac dresse un portrait de la situation financière de la Municipalité.

2016-05-104 Résolution - Confirmation d'embauche d'une inspectrice en environnement

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2015-11-254 relativement à l'embauche de madame Oriana Farina à titre d'inspectrice en environnement de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge;

CONSIDÉRANT que l'employé a complété sa période de probation le 26 avril 2016, tel que prévu à sa lettre d'embauche datée du 20 octobre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, à la suite de l'évaluation de la candidate, attestant que celle-ci répond aux attentes et qu'elle satisfait à toutes les exigences reliées au poste qu'elle occupe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert D’Auzac et résolu de confirmer l’embauche de madame Oriana Farina à titre d’inspectrice en environnement et ce, selon les conditions prévues à sa lettre d’embauche datée du 20 octobre 2015 et en conformité avec de la Politique établissant les conditions de travail du personnel cadre, professionnel et des employés de soutien.

Adopté à l’unanimité

2016-05-105 Résolution - Adoption du Plan de classification fonctionnelle du réseau routier de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

CONSIDÉRANT que la Municipalité a jugé nécessaire d’établir une classification fonctionnelle de son réseau routier afin de mieux prioriser les travaux en infrastructures et les travaux d’entretien qui pourraient être requis ;

CONSIDÉRANT qu’un Plan de classification fonctionnelle du réseau routier est un prérequis à la révision de sa réglementation concernant la circulation sur l’ensemble du réseau routier de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que la classification fonctionnelle du réseau routier doit s’harmoniser avec les notions développées dans la nouvelle réglementation en urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu d’adopter le Plan de classification fonctionnelle du réseau routier de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Adopté à l’unanimité

2016-05-106 Résolution - Appui donné à la Ville de Brownsburg-Chatham relativement à sa réglementation concernant la circulation des véhicules lourds sur son territoire

CONSIDÉRANT le projet de règlement déposé par la Ville de Brownsburg-Chatham aux fins d’interdire la circulation des camions, des véhicules de transport d’équipement et de véhicules-outils sur son territoire afin d’adopter le modèle de règlement présenté par la Ministère des transports du Québec (MTQ) ;

CONSIDÉRANT la demande que nous soumettait la Ville de Brownsburg-Chatham aux fins que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge adopte une résolution d’appui en vue de l’adoption de ce règlement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est favorable à une telle réglementation qui pourrait avoir pour effet de restreindre la circulation de véhicules lourds sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d’appuyer le projet de règlement tel que présenté par la Ville de Brownsburg-Chatham, aux fins d’interdire la circulation des camions, des véhicules de transport d’équipement et de véhicules-outils sur son territoire afin d’adopter le modèle de règlement présenté par la Ministère des transports du Québec (MTQ).

Adopté à l’unanimité

2016-05-107 Résolution - Adoption du plan d’intervention réalisé dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec

CONSIDÉRANT la teneur du plan d’intervention, produit par la firme Stantec, le 3 mars;

CONSIDÉRANT que ledit plan d’intervention doit être soumis au Ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire et que celui-ci doit servir de base à l’adoption, par le conseil municipal, d’une programmation des travaux à être réalisés dans le cadres du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Gorman et résolu d'adopter le plan d'intervention produit par la firme Stantec le 3 mars 2016, et d'approuver son dépôt au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin que ledit rapport puisse servir de base à l'adoption, par le conseil municipal, d'une programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

2016-05-108 Résolution - Autorisation pour combler un poste de pompier volontaire, secteur nord caserne #2

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit maintenir un niveau de personnel suffisant pour permettre de respecter les critères définis au schéma de couverture de risques;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu d'autoriser la Direction de la sécurité incendie à combler un poste de pompier volontaire et d'embaucher, pour une période de probation de 250 heures, Messieurs Andrew-John Proulx.

Adopté à l'unanimité

2016-05-109 Résolution - Demande d'autorisation environnementale

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation environnementale doit être soumise avant de procéder à des travaux de réparation à la suite d'un glissement d'un tronçon de route survenu à proximité du 1241, chemin de la Rivière-Rouge.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d'autoriser la firme EXP à préparer tous les documents requis pour la demande d'autorisation environnementale à être déposée au MDDELCC pour les travaux de stabilisation de la berge à proximité du 1241 chemin Rivière-Rouge et d'autoriser à cette fin la firme EXP à signer ladite demande, pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

2016-05-110 Résolution - Ratification de l'octroi d'un contrat d'ingénierie

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder à des travaux de réparation à la suite d'un glissement de terrain survenu sur un tronçon du chemin de la Rivière-Rouge (à proximité de l'adresse civique 1241, chemin de la Rivière-Rouge);

CONSIDÉRANT l'état d'urgence décrétée par le maire de la Municipalité et sa demande de procéder immédiatement aux travaux de réfection dudit chemin;

CONSIDÉRANT l'expertise de la firme Les Services EXP Inc., laquelle était déjà est déjà intervenue pour la réalisation de travaux similaires sur le chemin de la rivière Rouge, à la suite d'autres glissements de terrain;

CONSIDÉRANT les bons rapports des ingénieurs dans leurs discussions avec les représentants du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Gorman et résolu de ratifier l'octroi à la firme Les Services EXP Inc. d'un mandat d'exécution de plans et devis pour la réalisation de travaux d'urgence à proximité de l'adresse civique 1241, chemin de la Rivière-Rouge et ce, pour un montant maximum de 13 000 \$, plus les taxes y applicables.

Adopté à l'unanimité

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2016-05-111 Résolution - Adoption du premier projet de règlement numéro RU-902-03-2016 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015

Il y a exemption de lecture puisque tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance et qu'aucune modification n'a été réalisée au projet de règlement pour adoption finale.

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2016 ;

CONSIDÉRANT le dépôt d'un projet d'ensemble récréotouristique dans lequel s'intègre un bâtiment multiservice qui inclut notamment un service de ravitaillement en carburant ;

CONSIDÉRANT que le document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil autorise les hôtels d'un maximum de 100 unités d'hébergements ;

CONSIDÉRANT que la zone RT-05 tel qu'illustrée au plan de zonage est incluse dans le corridor récréotouristique de la Municipalité tel qu'identifié au Plan d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michel Perreault et résolu d'adopter le premier projet de règlement de zonage numéro RU-902-03-2016 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 aux fins d'inclure comme usage autorisé dans la zone RT-05 une aire multiservices incluant le service de ravitaillement en carburant dans un bâtiment multiservice, inclus dans un projet d'ensemble récréotouristique; d'exiger que tout projet récréatif, d'une construction commerciale privée ou publique, soit soumis à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PPIA) spécifique au secteur comme pôle récréotouristique et; d'autoriser un maximum de 100 chambres dans un hôtel/motel.

Adopté à l'unanimité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

2016-05-112 Résolution - Don pour la journée des 1000 étoiles montantes de l'école Dansereau Saint-Martin

CONSIDÉRANT que de nombreux enfants de Grenville-sur-la-Rouge étudient à l'école Dansereau-Saint-Martin ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire appuyer le bon comportement des jeunes et que cette journée s'inscrit dans l'optique d'encourager les élèves à poser de bons gestes en les récompensant ;

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu de verser un don de 100 \$ à l'école Dansereau Saint-Martin afin de contribuer à la Journée 1000 étoiles montantes.

Adopté à l'unanimité

2016-05-113 Résolution - Don à l'organisme Nourri-Source Argenteuil

CONSIDÉRANT que les activités de Nourri-Source profitent aux citoyennes de Grenville-sur-la-Rouge qui ont besoin de soutien pour l'allaitement;

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'est dotée d'une politique familiale et porte désormais un intérêt particulier aux besoins des familles et à la santé de celles-ci ;

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu de verser un don de 100 \$ pour les activités du groupe d'entraide Nourri-Source Argenteuil.

Adopté à l'unanimité

2016-05-114 Résolution - Don pour activités printanières de loisirs

CONSIDÉRANT que les activités du Club optimiste et agglomérations Inc. complètent l'offre de service en loisirs de la région et de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que les citoyens et citoyennes de Grenville-sur-la-Rouge auront l'opportunité de profiter de l'organisation d'une randonnée à vélo le samedi 28 mai 2016;

CONSIDÉRANT que les citoyens et citoyennes de Grenville-sur-la-Rouge auront l'opportunité de profiter de l'organisation de la fête de la pêche le 5 juin 2016 ;

Il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac et résolu de verser un don de 200 \$ au Club optimiste de Grenville et agglomérations Inc. pour leurs activités printanières de loisirs.

Adopté à l'unanimité

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SERVICES SOCIAUX

LOISIRS ET CULTURE

2016-05-115 Résolution - Adoption de la politique de la famille et des aînés et du plan d'action local

CONSIDÉRANT que les actions 198 et 199 de la planification stratégique 2013-2017 de la MRC d'Argenteuil, intitulée « Ensemble, façonnons l'avenir », précisent spécifiquement le souhait de la MRC de s'investir dans le programme « Municipalité Amie des Aînés » (MADA) et de se doter d'une politique familiale municipale (PFM);

CONSIDÉRANT que lors des séances ordinaires tenues le 8 mai 2013 et le 12 mars 2014, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté unanimement les résolutions numéro 13-05-205 et 14-03-102 visant à déposer auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec des demandes d'aide financière dans le cadre des programmes de soutien MADA et PFM;

CONSIDÉRANT que dans des lettres datées du 19 septembre 2013 les ministres, monsieur Réjean Hébert et madame Francine Charbonneau, informaient la MRC d'Argenteuil et la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge que les demandes avaient été accueillies favorablement;

CONSIDÉRANT qu'à sa séance ordinaires du 10 juin 2014, le conseil municipal de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a adopté la résolution numéro 2014-06-180, visant à adhérer aux démarches régionales MADA et PFM et à nommer un ou des élu(s) responsable des questions Familles et Aînés;

CONSIDÉRANT qu'à sa séance ordinaire du 10 juin 2014, le conseil municipal de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a adopté la résolution numéro 2014-06-181, visant à nommer les citoyens siégeant sur le comité de pilotage local auprès du ou des élu(s) responsable(s);

CONSIDÉRANT que la démarche vise la réalisation d'un portrait du milieu et la rédaction d'une politique et de son plan d'action par le comité de pilotage, avec le support de l'équipe de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que la politique de la famille et des aînés de la MRC d'Argenteuil, adoptée le 13 avril 2016 (résolution 16-04-172) par le conseil des maires, a notamment pour objectif l'amélioration de la qualité de vie, l'harmonisation des interventions municipales et le développement du sentiment d'appartenance et de l'implication citoyenne;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'adoption de la politique et de son plan d'action, la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge bénéficiera d'une enveloppe budgétaire pour la mise en œuvre de celui-ci, financée par la MRC d'Argenteuil dans le cadre du Fonds de développement du territoire (volets famille et aîné) et par le projet « La sécurité des personnes âgées, c'est notre priorité » (volet aîné) de la défunte CRÉ des Laurentides;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'adoption de la politique et de son plan d'action, la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge pourra également bénéficier d'une enveloppe financière, offerte par Québec en Forme Argenteuil (volet famille);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d'adopter les fondements de la politique de la famille et des aînés et le plan d'action local en découlant.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES NOUVELLES

2016-05-116 Avis de motion – Règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur le territoire de la Municipalité

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Cadieux relativement à la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, d'un règlement visant à contrôler la circulation des véhicules hors routes sur le territoire de Grenville-sur-la-Rouge.

2016-05-117 Résolution - Regroupement d'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire prendre tous les moyens raisonnables pour protéger la réputation et la vie privée de ses élus et de ses employés de direction;

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec offre à ses membres de joindre son groupe d'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires;

CONSIDÉRANT les articles 14.7.1 et suivants du Code municipal qui autorisent la Municipalité à contracter un telle police.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac et résolu, que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires, et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée « ENTENTE de regroupement no. 2 de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires ».

Adopté à l'unanimité

2016-05-118 Résolution - Contribution à la Croix rouge canadienne qui intervient auprès des citoyens de Fort McMurray

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire signifier son soutien aux résidents de Fort Mc Murray en Alberta à la suite des violents incendies de forêts survenus récemment;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert D’Auzac et résolu, que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge se joigne au mouvement de mobilisation lancé par les municipalités du Québec et qu’en signe de solidarité fasse parvenir à la Croix rouge canadienne, une contribution de 200 \$ pour venir en aide aux citoyens de Fort McMurray, ladite somme étant imputée au budget discrétionnaire du maire.

Adopté à l’unanimité

2016-05-119 Résolution - Aide financière à l’organisme Moisson Laurentides

CONSIDÉRANT l’apport de cet organisme aux différentes communautés de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu, que la municipalité de Grenville-accorde une aide financière de 100 \$ à l’organisme Moisson Laurentides, ladite somme étant imputée au budget discrétionnaire du maire. Il est proposé d’augmenter l’aide financière à 200 \$, aux fins d’obtenir une affiche personnalisée offrant une visibilité accrue pour la Municipalité. Le conseiller Claude Cadieux propose d’adopter cette résolution telle qu’amendée.

Adopté à la majorité
Madame Louise Gorman vote contre

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Le directeur général certifie que la Municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-05-120 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par le conseiller Michel Perreault et résolu que la présente séance soit levée à 21h30.

Adopté à l’unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier